

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2015 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL**

### **Etaient présents**

**Mmes** : C. CHARLOT – G. GALLOIS – V. GAUTIER – C. HERMAN – V. JACINTO

**Mrs** : M. BORREWATER – A. BRICOUT – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX –  
A. KEDZIERSKI – L. VAN DRIESSCHE

**Excusés** : D. DUQUESNE (Procuration donnée à M. Y.B. DE BEURMANN) – J.C. RUHANT (Procuration donnée à M.  
Luc VAN DRIESSCHE) – D. WICQUART

*Madame Michèle Courti a été nommée secrétaire.*

### **I – LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2015**

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2015. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

### ***II - DELIBERATION CONCERNANT L'AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) – N° 2015-09-30.01***

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission travaux et ceux de la commission urbanisme qui ont travaillé sur ce dossier ;

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE présente le détail des travaux à effectuer dans les établissements communaux qui reçoivent du public (ERP) et les installations ouvertes au public (IOP) pour les mettre aux normes de l'accessibilité. Les travaux sont programmés sur 3 années :

- Une 1 <sup>ère</sup> tranche (A réaliser dès que possible)			
o ERP (devis, petits équipements, étude)		59 500 € HT	
o IOP (petits travaux sur cheminement, signalisation)		<u>59 100 € HT</u>	
			118 600 € HT
- Une 2 <sup>ème</sup> tranche (De l'automne 2016 au printemps 2017)			
o ERP (travaux sur bâti léger)			35 000 € HT
- Une 3 <sup>ème</sup> tranche (De l'automne 2017 à l'automne 2018)			
o ERP (Mairie et église)		5 100 € HT	
o IOP (Cheminement du cimetière et du village)		243 700 € HT	
			<u>248 800 € HT</u>
<b>Soit un total de</b>			<b>402 400 € HT</b>

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE précise qu'un dossier de subvention sera demandé à la Préfecture. Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN s'est rapproché de la Fondation du Patrimoine pour l'obtention d'une autre subvention et suit le dossier.

En tout état de cause, les travaux ne pourront être faits que si une subvention est accordée.

*Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 28 mars 2013 concernant la planification des travaux d'accessibilité.*

*Conformément à l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité*

*des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, un agenda d'accessibilité a été établi par les membres de la commission en charge des travaux. Pour la Commune de Le Maisnil, la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) s'échelonne sur 3 années pour un coût global de 402 400 € (quatre cent deux mille quatre cents euros).*

*Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord sur le montant des travaux et l'agenda programmés par 14 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.*

### **III- INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPEES**

#### **1° - Rapport CCWeppes 2014**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes de Weppes. Suite à une question de Madame Valérie JACINTO concernant les marchés conclus en 2014, Monsieur le Maire précise que le chemin de la Patinerie pour un montant de 288 912 € est en réalité une rue d'accès à la Zone industrielle de la Houssoye.

Après discussion, le rapport de la CCWeppes est approuvé à l'unanimité.

#### **2° - Conseil Communautaire du 17 septembre à Bois-Grenier**

##### **Loi Notre**

Les discussions ont porté principalement sur le fait que les Communes de la CCWeppes vont devoir rejoindre un autre EPCI.

Le sujet de la gestion unifiée du personnel a été abordé.

Les devenirs des personnels diffèrent selon qu'il y a fusion ou dissolution de la CCWeppes. Il a été demandé à chaque commune de se positionner pour reprendre du personnel au niveau communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les 5 communes sont d'accord pour supprimer la gestion unifiée du personnel technique au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

##### **Musée**

Le nombre des visiteurs 2015 est en diminution par rapport à ceux de l'année 2014. Des propositions seront faites pour faire remonter la fréquentation.

La programmation culturelle 2016 a également été présentée.

### **IV – INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **1° - Commissions Travaux**

##### **Marchés**

Monsieur le Maire indique que le seuil de formalités des marchés publics passe à 25 000 € le premier octobre 2015.

##### **Lotissement de la Fresnoy**

Monsieur Luc VAN DRIESSCHE signale qu'il n'y a plus de lot à la vente. Le premier emménagement est prévu mi-décembre 2015. Les travaux de VRD seront terminés au Printemps 2016. Il faudra être alors vigilants aux dégradations éventuelles et suivre les chantiers en cours.

##### **Travaux à l'école**

Des travaux de rénovation à l'école ont été entrepris cet été avec réfection des peintures des plafonds, murs ou portes dans la cuisine, la salle de cantine, le bureau, le hall d'entrée et les trois classes.

Dans la cantine, une nouvelle armoire a été installée.

L'ensemble des travaux, matériel et charges de personnel, s'élève à 3 817,00 €

## **2° - Commission Urbanisme**

### **Révision du PLU**

Ont souhaité faire partie de la commission de la révision du PLU présidée par Monsieur le Maire : Mesdames Catherine CHARLOT, Vincente GAUTIER, Catherine HERMANT, Valérie JACINTO et Messieurs Yves-Bernard DE BEURMANN, François COQUEREL, Didier DUQUESNE, Jean-Claude RUHANT et Luc VAN DRIESSCHE .

## **3° - Commission Communication**

### **Bénévoles**

L'idée est émise de mettre à l'honneur les bénévoles de la commune en réalisant, dans un prochain bulletin, des photos des différents groupes qui s'investissent bénévolement dans les activités de la Commune.

## **4° - Commissions animation**

Monsieur Alain BRICOUT fait le point sur la ducasse 2015 ; Le ballon gagnant a parcouru 741 kms.

## **5° - Commission Jeunesse**

### **Cantine**

Monsieur le Maire présente le bilan du service de restauration scolaire pour l'année 2015-2016.

Le coût pour la Commune s'élève à 9 748 € auxquels il faut ajouter 7 504 € pour la surveillance de la cantine, soit un coût global de 17 252 €.

Ce coût est en augmentation par rapport aux dernières années à cause d'une diminution du nombre d'enfants inscrits à l'école.

### **Conseil des enfants**

Madame Catherine CHARLOT présente la réflexion menée le 25 septembre dernier avec les enfants de l'école concernant le projet de l'année. Le thème retenu est « Donner de la joie à notre école » pour continuer les liens créés avec les aînés et redonner de la couleur à l'école.

Des contacts seront pris avec des professionnels maisnilois et extérieurs qui pourront guider le projet. Le budget attribué au projet du Conseil des enfants est de 400 €

## **V – QUESTIONS DIVERSES**

### **1° - PPMS à l'école**

Le 11 septembre dernier, les services de l'Inspection académique ont procédé, dans les locaux de l'école, à un exercice de mise en sécurité des risques majeurs. Dans la classe des maternelles, il manque une sortie directe sur l'extérieur et une porte va devoir être percée. Ces travaux vont devoir être faits rapidement et ne peuvent pas être intégrés dans notre agenda d'accessibilité.

### **2° - Commission de sécurité**

Une mission d'inspection des locaux a été effectuée le 10 septembre dernier par un inspecteur du pôle Santé Sécurité au Travail. Un rapport complet va nous être transmis dans les prochaines semaines.

Un diagnostic électricité ainsi qu'un diagnostic amiante seront à réaliser dans tous les bâtiments communaux. La « petite maison » est à sécuriser avant travaux.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures*